

**Troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité
sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2015
(New York 28 avril - 09 mai 2014)**

**Intervention de M. Jean-Hugues SIMON-MICHEL
Ambassadeur, Représentant permanent de la France
auprès de la Conférence du Désarmement
Chef de la délégation française**

«DEBAT GENERAL»

Monsieur le Président, chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord vous féliciter pour votre nomination au poste de président de la conférence.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est la clé de voûte du régime international de non-prolifération. Sa consolidation passe par la pleine mise en œuvre du plan d'action adopté par consensus en 2010. Ce dernier décrit une approche progressive, équilibrée sur les trois piliers. C'est la seule voie réaliste et efficace.

Monsieur le président,

L'année écoulée a permis certaines avancées dans la gestion de crises de prolifération d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs, mais il reste beaucoup à faire.

La **Corée du Nord** poursuit le développement de ses programmes nucléaire et de missiles balistiques. Elle a notamment réalisé des travaux sur diverses installations nucléaires à Yongbyon, en violation de ses obligations internationales. Lors des dernières semaines, la Corée du Nord a tiré plusieurs missiles balistiques, dont deux missiles de moyenne portée, et a déclaré qu'elle pourrait réaliser un nouvel essai nucléaire d'un nouveau type. Nous exhortons la Corée du Nord à reprendre sans délai le chemin du dialogue en vue du démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaire et balistique, et à s'abstenir de tout geste susceptible d'accroître la tension dans la région.

Les discussions sur **le programme nucléaire iranien** ont pour leur part connu des développements encourageants pendant l'année qui s'est écoulée. L'adoption du Plan d'action conjoint le 24 novembre dernier, entré en vigueur au mois de janvier constitue en effet un progrès pour la paix et la sécurité : pour la première fois, le Groupe des E3+3 a obtenu de l'Iran qu'il suspende, pour six mois, les activités les plus sensibles de son programme nucléaire. Du temps a ainsi été donné à la négociation.

Le Plan d'action conjoint n'est qu'un accord intérimaire et les discussions en vue d'un règlement global ont débuté. Le mandat qui a été donné aux Six par le Conseil de sécurité est de trouver une solution de long terme sur le programme nucléaire iranien afin de rétablir la confiance dans sa finalité exclusivement pacifique et garantir que l'Iran ne cherchera pas à développer l'arme nucléaire. C'est le sens et le but des discussions entre l'Iran et les Six qui reprennent à Vienne le 13 mai. La phase préliminaire a pris fin ; nous abordons maintenant la négociation proprement dite : nous l'abordons dans un esprit constructif, mais avec une vigilance inchangée et toujours le souci d'un accord rigoureux quant à ses principes.

Ces **crises constituent de graves menaces à la sécurité et à la stabilité internationale et régionale**. La prolifération est un obstacle au développement de coopérations nucléaires civiles. En sapant la confiance mutuelle, c'est un frein au désarmement. De telles crises rendent plus nécessaires que jamais des décisions quant aux conséquences d'une violation avérée du traité (compliance) et de l'abus du droit de retrait. Nous devons nous en saisir. Des documents de travail sur le retrait ont été mis sur la table.

Monsieur le président,

En matière de désarmement nucléaire, la France continuera d'assumer pleinement les responsabilités particulières liées à son statut d'Etat doté.

Avec les quatre autres Etats dotés, nous avons poursuivi le processus des **conférences du P5**, qui permet des échanges nécessaires pour accroître la confiance, travailler sur la terminologie, la vérification et la transparence. A cet égard, nous sommes convenus de tous remettre un rapport national structuré de la même manière, avec des rubriques identiques, qui porte non seulement sur nos efforts en matière de désarmement mais également sur les deux autres piliers. La France diffusera aujourd'hui son rapport national sous forme de document de travail.

L'objectif de **réduction d'un tiers de la composante aérienne** de notre force de dissuasion a été atteint au début de ce cycle du TNP. Cet élément complète le bilan considérable déjà connu : réduction de moitié de l'arsenal depuis vingt ans, démantèlement complet de la composante terrestre de notre force de dissuasion et réduction d'un tiers de la composante océanique, transparence sur le nombre de têtes nucléaires, inférieur à 300, réduction des niveaux d'alerte démantèlement unilatéral, complet et irréversible de notre site d'essais nucléaires et de nos installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires.

Nous avons également progressé sur la question des **zones exemptes d'armes nucléaires**. J'ai reçu des pouvoirs du Président de la République pour signer pendant ce Comité Préparatoire le protocole au traité de Semipalatinsk sur la zone exempte d'armes nucléaires d'Asie centrale après deux ans de discussions. Nous avons signé deux déclarations parallèles avec la Mongolie, sur le statut exempt d'armes nucléaires de ce pays. Nous espérons que le protocole au traité de Bangkok sur la zone exempte d'armes nucléaires en Asie du sud-est pourra être signé dès que possible. Pour notre part, nous y sommes prêts. S'agissant du Moyen-Orient, notre objectif reste la tenue d'une conférence pour l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Nous faisons toute confiance au facilitateur, M. Jaakko Laajava, pour y parvenir, dès que possible.

Sur le plan multilatéral, la priorité pour nous est d'avancer sur la question d'un traité d'interdiction de la production des matières fissiles pour les armes nucléaires (**FMCT**). Nous aurions préféré entrer directement dans la négociation à la conférence du désarmement. A défaut, les discussions, au début du mois, dans le cadre du groupe d'experts gouvernementaux créé par la résolution 67/53 ont été à notre sens très utiles et constituent une excellente base pour la poursuite des travaux du GGE, en août prochain. Nous sommes convaincus que ces discussions permettront de mieux comprendre les positions respectives de chacun et espérons qu'elles aboutiront in fine à des recommandations concrètes et utiles.

Monsieur le président,

L'objectif d'un monde sans armes nucléaires ne peut être décrété in abstracto, sans tenir compte du contexte stratégique international.

Les conditions de réalisation d'un monde sans armes nucléaires ne peuvent qu'être le produit d'un travail progressif et collectif, jalonné par des mesures concrètes. Fragiliser les enceintes existantes, à commencer par celle qui nous réunit aujourd'hui, en créant des processus parallèles, et remettre en cause l'approche étape par étape du plan d'action de 2010, comme le font certaines initiatives récentes, ne fera pas avancer le désarmement nucléaire. Bien au contraire.

Monsieur le Président,

Tous les Etats qui respectent scrupuleusement leurs obligations internationales et qui poursuivent de bonne foi des activités nucléaires à des fins civiles, doivent pouvoir bénéficier des applications pacifiques de l'atome.

L'année 2013 a confirmé les perspectives de croissance du secteur du nucléaire civil dans les prochaines années. Dans ce contexte, la France réaffirme son engagement en faveur d'un développement responsable de l'énergie nucléaire, c'est-à-dire conformément aux standards les plus élevés de sûreté, de sécurité et de non-prolifération. La poursuite de la coopération internationale, en particulier en matière

de **formation**, est indispensable. La France salue en particulier la tenue de la conférence internationale de l'AIEA sur ce thème à Vienne, en mai prochain.

L'AIEA tient une place essentielle au sein du régime international de non-prolifération nucléaire. Nous soutenons ainsi les actions visant le **renforcement continu du système des garanties**, et en particulier la poursuite de l'évolution de l'application des garanties **au niveau de l'État**. Nous considérons que, pour atteindre les objectifs de l'article III.1 du TNP, la vérification doit être fondée sur la mise en œuvre d'un **accord de garanties généralisées et d'un protocole additionnel**. La France invite tous les Etats qui ne l'auraient pas encore fait à les ratifier et les mettre en œuvre dès que possible.

En matière de sûreté nucléaire, il faudra encore quelques années pour tirer pleinement les leçons de l'accident de Fukushima. Mais nous disposons d'ores et déjà d'un **plan d'action, celui de l'AIEA** que nous mettons en œuvre de manière scrupuleuse. Nous diffusons d'ailleurs une version actualisée de sa déclinaison nationale lors de ce prepcom. Nous appelons votre attention sur deux axes qui sont pour nous majeurs:

- le développement et la généralisation des missions internationales de la revue par les pairs et les engagements des Etats à accueillir au moins une mission OSART d'ici fin 2014 et d'en publier les conclusions ;
- l'établissement d'un régime universel de responsabilité civile nucléaire, auquel nous avons contribué cette année avec la signature d'une déclaration conjointe avec les Etats-Unis. Nous continuons à appeler tous les Etats concernés à adhérer aux instruments internationaux renforcés en la matière.

Dans le domaine de la sécurité nucléaire, la France souhaite cette année appeler l'attention sur la nécessité de **renforcer la protection des sources radioactives** afin d'offrir les mêmes conditions de sûreté et de sécurité que ce qui existe pour les matières nucléaires. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a annoncé une initiative lors du Sommet de La Haye qui appelle, notamment, à créer un groupe des fournisseurs de sources radioactives de haute activité. Nous y reviendrons dans le segment spécialisé.

Monsieur le Président,

Je voudrais terminer en disant un mot de la situation en Ukraine. La France condamne la violation de la souveraineté de l'Ukraine et de son intégrité territoriale. Les agissements de la Russie vont à l'encontre de la Charte des Nations Unies et des engagements pris dans le cadre du mémorandum de Budapest de 1994 adopté dans le cadre de l'accession de l'Ukraine au TNP. En ce sens, ils ont évidemment une portée très négative.

Vous pourrez compter sur mon soutien ainsi que celui de ma délégation pour vous assister dans votre tâche.

**Third Session of the Preparatory Committee for the 2015 Nuclear Non-
Proliferation Treaty Review Conference
(New-York, 28 April – 09 May 2014)**

**Statement by Mr Jean-Hugues Simon-Michel
Ambassador, Permanent Representative of France
to the Conference on Disarmament
Head of the French Delegation**

“GENERAL DEBATE”

Mr Chair, Dear Colleagues,

Allow me to begin by congratulating you on your appointment as Chair of the Conference.

The Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons is the cornerstone of the international non-proliferation regime. Its consolidation requires the full implementation of the Action Plan adopted by consensus in 2010. This sets out a progressive approach balanced between the three pillars. It is the only realistic and effective way forward.

Mr Chair,

Over the past year, some progress has been made in dealing with the crises of proliferation of weapons of mass destruction and their means of delivery, but much remains to be done.

North Korea is continuing to pursue the development of its nuclear and ballistic missile programmes. In particular, the DPRK has carried out work on various nuclear installations in Yongbyon, in violation of its international obligations. In the last few weeks, North Korea has fired a number of ballistic missiles, including two medium-range missiles, and has announced that it would launch a new type of nuclear test. We call upon North Korea to resume dialogue without delay in order to dismantle its existing nuclear and ballistic missiles programmes in a complete, verifiable and irreversible manner, and to refrain from any action which might increase tension in the region.

As far as the discussions on the **Iranian nuclear programme** are concerned, there has been encouraging developments in the past year. The Joint Action Plan which was adopted on 24 of November and entered into force in January, represented a step forward towards peace and security: for the first time, the E3+3 Group has obtained from Iran a six-month suspension of its nuclear programme's most sensitive activities. More time has thus been given for the negotiation.

The Joint Action Plan is no more than the interim agreement, and discussions on a comprehensive solution have begun. The mandate given to the Six by the Security Council is to find a long-term solution regarding Iran's nuclear programme in order to restore confidence in its exclusively peaceful purpose and to ensure that Iran is not seeking to develop a nuclear weapon. This is the meaning and the goal of the discussions that will resume in Vienna on 13 May between Iran and the Six. The preliminary phase has ended. We are now starting the negotiation phase itself in a constructive spirit, but our vigilance remains unchanged and our unwavering objective is to reach an agreement that complies with strict principles.

These **crises represent major threats to international and regional security and stability**. Proliferation is an impediment to the development of civil nuclear cooperation. By undermining mutual trust, it hinders disarmament. Such crises make decisions more necessary than ever on the consequences of proven non-compliance with the Treaty and abuse of the "right to withdraw". We must tackle this issue. Working documents on withdrawal have been tabled.

Mr Chair,

Concerning nuclear disarmament, France will continue to fully shoulder its particular responsibilities as a nuclear-weapon-State.

Along with the four other Nuclear-Weapon-States, we have pursued **the P5 Conference process**, which offers the framework for exchanges necessary for the strengthening of mutual confidence and work on nuclear terminology, verification and transparency. In this regard, we all agreed to submit an identically structured national report containing identical headings, covering not only our efforts on disarmament, but also on the other two pillars. France is going to circulate today its national report as a working paper.

The target of a **one-third reduction in the airborne component** of our deterrence force was met at the beginning of this cycle of the NPT. This complements the considerable and already established achievements such as : reducing the size of the arsenal by half in the last 20 years, the complete dismantling of the land component of our deterrence force, reducing the naval component by one third, transparency on the number of nuclear warheads -numbering less than 300, lowering of levels of alert, and unilateral, complete and irreversible dismantling of our nuclear testing site and production facilities for nuclear weapons fissile material.

We have also made progress on the matter of **nuclear-weapon-free zones**. I was granted full powers from the President of the French Republic to sign during this 2014 PrepCom the protocol to the Semipalatinsk Treaty on the Central Asian Nuclear-Weapon-Free Zone after two years discussions. We have signed two parallel declarations with Mongolia on the nuclear-weapon-free status of this country. We hope the Protocol to the Bangkok Treaty on the Southeast Asia Nuclear-Weapon-Free Zone can be signed as soon as possible. For our part, we are ready to do so. Concerning the Middle Eastern region, our objective remains the holding of a conference on the establishment of a zone free of nuclear weapons and other weapons of mass destruction, and their delivery systems. We have every confidence in the facilitator Mr Jaakko Laajava for the achievement of this objective at the earliest possible date.

Multilaterally, our priority is to move forward on the matter of a Fissile Material Cut-Off Treaty (**FMCT**). We would have preferred to enter directly into negotiations at the Conference on Disarmament. Failing this, the discussions held at the beginning of the month in the Group of Governmental Experts, set up by Resolution 67/53, have in our view been highly useful and provide an excellent basis for the next session of the GGE that will take place next August. We are convinced that these discussions will provide a better understanding of the respective positions and we hope that they will lead ultimately to concrete and relevant recommendations.

Mr Chair,

The objective of a world without nuclear weapons cannot be decreed in the abstract, without taking the international strategic context into account.

The conditions for the achievement of a world without nuclear weapons must be the outcome of gradual and collective work, guided by concrete measures. Undermining existing forums such as this one, by creating parallel processes, and calling into question the step-by-step approach of the 2010 Action Plan, as certain recent initiatives do, will not advance nuclear disarmament. Quite the contrary.

Mr Chair,

All States which scrupulously meet their international obligations and pursue civil nuclear programmes in good faith must be able to benefit from the peaceful applications of the atom.

In 2013, the prospects for growth of the civil nuclear energy sector in the coming years have been confirmed. In this context, France reaffirms its commitment to responsible development of nuclear energy that is to say in compliance with the highest standards of safety, security and non-proliferation. It is essential to pursue international cooperation, in particular with regard to **training**. France particularly welcomes the holding in Vienna next May of the IAEA international conference on this topic.

The IAEA plays a key role in the international nuclear non-proliferation regime. We support the actions whose goal is the continued strengthening of the safeguards system, in particular the further development of the application of the safeguards at the State level. We believe that, in order to achieve the goals set up in Article III.1 of the NPT, verification should be based on the implementation of a comprehensive safeguards agreement and an additional protocol. France calls on all states that have not yet done so to ratify and implement them as soon as possible.

Regarding nuclear safety, several more years will be necessary to draw all the lessons from the Fukushima accident. Nonetheless, we already have **an action plan, from the IAEA**, which we are implementing with scrupulous care. Indeed, we are circulating an update to our national version of this action plan during this PrepCom. We wish to draw your attention to two issues of major importance for us:

- The development and generalization of international peer review missions and undertakings by States to accept at least one OSART mission by the end of 2014 and to publish their conclusions;
- The establishment of a Global Regime of Civil Nuclear Liability, to which we have contributed this year by signing a Joint Statement with the United States. We continue to call upon all concerned States to accede to the strengthened international instruments in this area.

Regarding nuclear security, France wishes this year to draw attention to the need to **strengthen the protection of radioactive sources** in order to provide the same conditions of safety and security as those that exist for nuclear materials. That is why the President of the Republic announced an initiative at the Summit in The Hague which notably calls for the formation of a group of suppliers of high-activity radioactive sources. We shall return to this subject in the specialized segment.

Mr Chair,

I would like to end to finish by saying a word on the situation in Ukraine. France condemns the violation of the sovereignty of Ukraine and its territorial integrity. The actions by Russia are contrary to the Charter of the United Nations and the undertakings given in the Budapest Memorandum of 1994 adopted in connection with Ukraine's accession to the NPT. In this sense, these actions obviously have a very negative impact.

You can count on my support, and that of my delegation, to assist you in your task.